

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE PHOTOGRAPHIES D'UN ENFANT MINEUR

Je soussigné :
Madame/Monsieur :
Demeurant : Tel :
Investi de l'autorité parentale sur le/la mineur(e) :
Autorise à titre gracieux, le Département des Hautes-Pyrénées, collectivité territoriale dont le siège est situé au 6 Rue Gaston Manent à Tarbes, représenté par son Président Monsieur Michel PÉLIEU, à utiliser et exploiter les photographies de mon enfant :
le (date) à (lieu)
le cadre du concours photo « Hautes-Pyrénées à vélo » organisé par la Direction de la Communication du Département des Hautes-Pyrénées et à utiliser et exploiter son image.
En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit de l'image et aux droits de la personnalité, j'autorise le Département des Hautes-Pyrénées à fixer, reproduire, et communiquer au public les photographies transmises dans le cadre du concours photo.
Les photographies pourront être exploitées et utilisées dans le cadre des actions d'information et de communication du Département des Hautes-Pyrénées auprès des différents publics sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour sans aucune limitation pour une durée de 5 ans, intégralement et par extraits, notamment :
- Lors de projections publiques ;
- Sur l'ensemble des réseaux de communication électronique (site web, réseaux sociaux Facebook, Instagram et Youtube du Département des Hautes-Pyrénées) ;
- Dans des publications papiers du Département;
- Sur des panneaux publicitaires.
Le Département des Hautes-Pyrénées s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de mon enfant.
Je garantis que mon enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.
Fait à, le en 2 exemplaires
Signature :

Signature : (de la personne exerçant l'autorité parentale)